

[Anonyme] [REVOLUTION FRANCAISE].

[REVOLUTION FRANCAISE] CANTIQUE. Pour le 14 juillet 1790.

Référence : AMO-4529

S.n., [14 juillet] 1790

Manuscrit autographe anonyme. 2 pages. 36 vers (6 strophes de 6 vers)

1 bi-feuillet 21,7 x 16,8 cm. parfait état. Belle écriture parfaitement lisible.

Pièce autographe inédite non encore attribuée.

Commentaire : Nous donnons ci-dessous l'intégralité de ce cantique jamais publié.

Ils sont enfin brisés les fers
Qu'avait forgés la tyrannie ;
Sur les noirs cachots entr'ouverts
De la Bastille démolie,
Les braves français ont planté
L'étendard de la liberté.
Princes, ministres, courtisans,
Déprédateurs de nos finances ;
Nobles, seigneurs et intendants,
Lâches oppresseurs de la France,
Comme ils sont tous épouvantés
A l'aspect de la liberté !
Ducs, chevaliers, comtes, marquis,
Héros du nom de la naissance !
Vos vains titres sont abolis.
On ne reconnaît plus en France
Que cette sainte égalité
Qui convient à la liberté.
Grand dieu qui fait régner les rois,
Maître de tout ce qui respire ;
Aujourd'hui courbés devant toi,
Les citoyens de cet empire
Prononcent en un chœur sacré
Le serment de la liberté.
Nous jurons tous respect aux lois,
Fidélité à la patrie ;
Nous jurons d'obéir au roi,
De sacrifier notre vie
Pour le maintien de la sûreté

La garde de la liberté.
Sois le vengeur de nos serments,
Ô dieu qui punit les parjures ;
Des despotes et des tyrans
Purges à jamais la nature ;
Fais luire à l'univers entier,
Le flambeau de la liberté.

Cette pièce en vers de circonstance a été écrite pour servir "pour le 14 juillet 1790". Le 14 juillet 1790 célèbre le premier anniversaire de la prise de la Bastille. C'est ce qu'on appelle alors la Fête de la Fédération, organisée par La Fayette alors Commandant de la Garde nationale de Paris. La prise de la Bastille fut l'un des événements inauguraux et emblématiques de la Révolution française. La fête de la Fédération fut organisée sur le Champs-de-Mars, à Paris. Louis XVI, roi de France, assiste à cette fête et y prête serment à la Nation et à la loi dans un climat d'unité nationale, en présence des députés des 83 départements de l'époque. Dès le 1er juillet 1790, 1 200 ouvriers commencent les travaux de terrassement. Ils sont nourris, mais mal payés et, quand on leur reproche leur lenteur, ils menacent de quitter le chantier. Il s'agit de transformer le Champ-de-Mars en un vaste cirque, d'une capacité de 100 000 spectateurs, au centre duquel doit s'élever l'autel de la patrie. On fait appel à la bonne volonté des Parisiens. Ils répondent en masse. Louis XVI vient de Saint-Cloud donner un coup de pioche, La Fayette, en manches de chemise, travaille comme un ouvrier. C'est bientôt une fourmilière humaine, où les ouvriers du faubourg Saint-Antoine côtoient les nobles, où les moines côtoient les bourgeois, où les courtisanes donnent la main aux dames des beaux quartiers. Les charbonniers, les bouchers, les imprimeurs viennent avec leurs bannières décorées de tricolore. On chante le Ah ! ça ira et autres couplets patriotiques. Les soldats se mêlent aux gardes nationaux. On héberge les fédérés venus de la province ; ils sont au moins 50 000. Les fédérés défilent avec leurs tambours et leurs drapeaux ; ils sont 100 000, y compris ceux de Paris. Les Parisiens prennent place sur les talus qu'on a élevés autour de l'esplanade. La Fayette, commandant de la Garde nationale, en grand uniforme, arrive sur un cheval blanc et monte sur l'estrade. Il prête serment le premier, au nom des gardes nationaux fédérés : « Nous jurons de rester à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi et de protéger conformément aux lois la sûreté des personnes et des propriétés, la circulation des grains et des subsistances dans l'intérieur du royaume, la prescription des contributions publiques sous quelque forme qu'elle existe, et de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité. ». Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, célèbre la messe, entouré de 300 prêtres en surplis de cérémonie. En montant sur l'estrade, il aurait dit à La Fayette : « Par pitié, ne me faites pas rire ». Puis c'est au tour du président de l'Assemblée de prêter serment au nom des députés et des électeurs. Enfin, le roi prête à son tour serment de fidélité aux lois nouvelles : « Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'État, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi et à faire exécuter les lois ». La reine, se levant et montrant le Dauphin, déclare : « Voilà mon fils, il s'unit, ainsi que moi, aux mêmes sentiments ». Le Marquis de Ferrières se souvient que : « ce mouvement inattendu fut payé par mille cris de : vive le roi, vive la reine, vive Monsieur le dauphin! » La multitude prête serment et on entonne un Te Deum, puis on se sépare au milieu des embrassements et des vivats dont beaucoup s'adressent à Louis XVI. Ferrières raconte : « C'était un spectacle digne de l'observation philosophique que cette foule d'hommes venus des parties les plus opposées de la France, entraînés par l'impulsion du caractère national, bannissant tout souvenir du passé, toute idée du présent, toute crainte de l'avenir, se livrant à une délicieuse insouciance. » On connaît la suite ...

Le 6 juillet 1880, le 14 juillet devient officiellement jour de la Fête nationale française, sur proposition du député Benjamin Raspail. L'année 1789 (prise de la Bastille chère aux républicains) ou 1790 (fête de la fédération chère aux conservateurs) n'est pas spécifiée par la loi afin de satisfaire les deux courants de l'époque.

Cette période d'effervescence et d'euphorie révolutionnaire et patriotique fut l'occasion de centaines de chants et chansons patriotiques défendant la liberté, la patrie et le roi (ce qui changera bientôt).

Malgré nos recherches nous n'avons trouvé aucune trace de ce cantique pour le 14 juillet 1790 commençant par "Ils ont enfin brisés les fers qu'avait forgés la tyrannie ..." et s'achevant par "Sois le vengeur de nos serments, Ô dieu qui punit les parjures ; Des despotes et des tyrans Purges à jamais la nature ; Fais luire à l'univers entier, Le flambeau de la liberté." L'écriture est belle et affirmée. Un grand nom de la révolution française se cache-t-il derrière ces quelques lignes ? C'est une possibilité qui mériterait d'être étudiée de très près. Plusieurs auteurs de renom se sont essayés aux chants révolutionnaires, notamment Marie-Joseph Chénier qui composa le Chant (hymne) du 14 juillet qui commence par ces vers : "Dieu du peuple et des rois, des cités, des campagnes, De Luther, de Calvin, des enfants d'Israël, Dieu que le Guèbre adore au pied de ses montagnes, En invoquant l'astre du ciel ! [...]".

Notre Cantique n'a rien à envier aux meilleures productions versifiées de l'époque.

ON JOINT :

CHANSON DE TABLE, Pour la Fédération du 14 juillet 1790. Par J. S. L^{***}, natif de Paris, garde nationale de Beaumont-sur-Oise.

4 pages in-8 (en feuilles).

De l'imprimerie de Devaux, rue des Boucheries Saint-Honoré, N°7.

Cette pièce en vers semble fort rare. Nous n'en avons trouvé la trace que dans un recueil factice de pièces révolutionnaires. Le thème de cette chanson et la loi, la liberté, la nation et le roi, le tout roulant sur un fond bacchique des plus réjouissants.

Distribué aux passants dans la rue ces feuillets soumis aux vents, à la pluie et au temps n'ont pour ainsi dire pas été conservés et sans doute de très nombreux ont été perdus à jamais.

Très rare.

Cantique autographe inédit pour le 14 juillet 1790, pièce unique importante pour l'histoire de la révolution française, à laquelle on adjoint une Chanson imprimée pour la Fédération, pièce devenue introuvable.

Ensemble des plus rares et évocateur d'une période révolutionnaire remplie d'effervescence et de fortes espérances.

Année

1790

Prix : **4 400,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie L'amour qui bouquine

contact@lamourquibouquine.com

Tél. 06 79 90 96 36

14 rue du Miroir

21150 Alise-Sainte-Reine

France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472376-AMO-4529>